

1331, des étoffes de soie fabriquées à Venise, et un métier à tisser; mais ce ne fut qu'à la révocation de l'édit de Nantes que les ouvriers émigrants français, fondèrent la colonie industrielle de Spitafields qui a établi une concurrence si redoutable pour nos fabriques de soieries (1).

Les Italiens bannis ou fugitifs par suite des guerres civiles entre les Guelfes et les Gibelins, s'étant réfugiés à Lyon vers la fin du XIII^e siècle, y apportèrent la fabrication des étoffes de soie. Louis XI, dont la politique fut parfois éclairée, pensa qu'il fallait donner à cette nouvelle industrie toute l'extension et tous les privilèges capables de la faire fleurir. Il exempta de tout impôt les Français et les étrangers qui élèveraient des manufactures d'étoffes de soie, et, par une ordonnance de 1465, il autorisa le clergé et la noblesse à faire ce commerce, sans déroger à leurs titres et prérogatives. Il fit venir d'Avignon des mûriers qu'on planta dans le parc de son château du Plessis-les-Tours. Il se procura des œufs de vers à soie, et appela d'Italie des fileurs et des tisseurs.

Lyon fut la première ville de France où s'établirent des tissages d'étoffes de soie. Il est probable qu'elle en posséda avant Tours qui n'en eut qu'en 1470, à en juger par des lettres patentes données par Louis XI le 24 novembre 1466. La mort empêcha ce prince de faire mettre à exécution tous les projets qu'il avait formés relativement à ces fabriques. Ce fut son fils Charles VIII qui, au retour de son expédition de Naples en 1495, amena avec lui une colonie d'ouvriers qu'il établit à Tours, où elle fabriqua les premières étoffes brochées, auxquelles on donna le nom de *Gros de Tours*, à l'imitation des *Gros-de-Naples*. François-le Calabrois en fut le premier chef et le directeur.

François 1^{er} favorisa aussi les fabriques de soieries à Lyon, en confirmant les exemptions et privilèges accordés aux ouvriers qui viendraient s'y fixer. On dit qu'il fit venir, en 1536,

(1) Anderson chronological deduction, t. 2.